

Point maraichage BIO
n°4 – 14/10/2025

Conseil collectif à destination des agriculteurs en maraichage rédigé à partir des observations du réseau de parcelles de la Chambre d'Agriculture



POINT MARAICHAGE BIO

Document rédigé par Judith NAGOPAE à partir des observations de la Chambre d'Agriculture de la Nièvre

Des conseillers à votre écoute

Christophe BOSSARON
Conseiller installation transmission
06 80 17 22 79

Clémence GUILLAUMET
Conseillère en diversification et circuits courts
06 47 86 89 21

Thierry FERRAND
Conseiller pédologue
Conseiller irrigation
06 45 16 33 19

Jean-Paul LEROY
Expérimentations légumes
06 76 09 01 43

Judith NAGOPAE
Conseillère productions légumières
Expérimentations légumes
Bulletin de Santé du Végétal
06 85 04 15 03

Elora PETITGENET
Conseillère diversification (Filière)
07 85 63 37 15

	mar. 14	mer. 15	jeu. 16	ven. 17	sam. 18	dim. 19
	0	0	0	0	0	0
	68 / 99	64 / 96	66 / 97	58 / 96	55 / 95	62 / 91
	6 / 16	7 / 16	6 / 17	4 / 15	4 / 16	11 / 17

Prévision de la semaine : Varennes-Vauzelles Sencrop CA 58

Station de Clamecy

Météo du 06/10/2025 au 12/10/2025				Cumuls pluvio. (mm)	
T°min	T°max	T°moy	Pluvio.	Septembre	Octobre
7°C	18°C	12°C	1 mm	67	11

Station de Luzy

Météo du 06/10/2025 au 12/10/2025				Cumuls pluvio. (mm)	
T°min	T°max	T°moy	Pluvio.	Septembre	Octobre
6°C	19 °C	12 °C	1 mm	124	9

Station de Nevers

Météo du 06/10/2025 au 12/10/2025				Cumuls pluvio. (mm)	
T°min	T°max	T°moy	Pluvio.	Septembre	Octobre
5°C	19 °C	12 °C	1 mm	114	8

Pilotez en toute simplicité vos parcelles avec :



Marie-Luce BAUDOT
Vivien VACHER
03 86 93 40 00

Avec le soutien financier de :



Dans ce numéro

Actualités du moment

- Actualités techniques ail P - 2 et 3
- Actualités techniques épinard P - 3
- Actualités techniques patate douce P - 4
- Actualités réglementation sur les semences potagères P - 4
- Point dégâts oiseaux et autres mammifères P - 4
- Actualités règlementaires produits P - 5



Ail : quelques éléments techniques + variétales

Afin de limiter les risques d'attaques des bioagresseurs et également éviter quelques soucis liés à la culture, les points suivants doivent être pris en compte avant l'implantation :

- **Rotation** : laisser un minimum de 5 ans entre deux cultures du genre Allium afin de limiter les risques de pourriture blanche.
- **Précédent** : parmi les cultures légumières, betterave et haricot restent des précédents à éviter. Derrière un retournement de prairie, il est également préférable d'éviter l'ail. Dans un système plus extensif, le maïs et le sorgho sont également des cultures à bannir de la rotation. A contrario, le pois chiche qui recouvre bien le sol évite les levées d'adventices et l'azote produit suite à sa destruction permet une vigueur à l'implantation et une régularité dans la levée.
- **Exposition parcelle** : exposée sud ou est et séchant rapidement. Sur les limons, éviter la battance en cassant la croûte dès que possible. Les zones de bas fonds sont également à éviter.
- **Parcelle non hydromorphe** : privilégier des parcelles drainées et ressuyant bien, critère variable selon la variété implantée
- **Préparation du sol** : dès que les conditions le permettent, possibilité de réaliser plusieurs interventions du plus profond en remontant à la surface. Un sol meuble en profondeur et sans mottes dures permet un bon enracinement et une insertion facile de caïeux. **Chaque critère est noté séparément mais pour une bonne compréhension de la réussite de la culture, ils doivent tous être combinés les uns aux autres.**
- **Préparation de la parcelle**



Egoussage des caïeux
Archives Photo CA58

L'ail blanc est plus cultivé que l'ail rose (plus exposé à la pression rouille en fin de cycle). Les gros grains sont à privilégier à la plantation ainsi que des plants certifiés pour une bonne vigueur et être indemne de maladies, viroses et autres nématodes.

ATTENTION : A ce jour, 11 variétés sont disponibles en production bio. N'hésitez pas à consulter le site semences-biologiques.org avant d'éventuels achats.

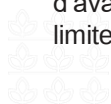
A la réception de la semence, stocker les bulbes dans un local sec, aéré et frais afin d'éviter de les exposer à des températures favorables à la levée de dormance ($\approx 7^{\circ}\text{C}$).

Lors de l'égrenage ou l'égoussage des caïeux, il est important d'écarter les grains présentant des symptômes de maladies ou ravageurs tout comme les grains choqués ou blessés. Le temps entre l'égrenage et la plantation doit être le plus court possible car les caïeux « seuls » se conservent mal. En cas de plantation repoussée, les caïeux doivent être conservés au sec et en conditions ventilées.

Voici ci-dessous le calendrier de production de l'ail :

	Janv-	Fev-	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil-	Aout	Sept-	Oct-	Nov-	Dec-
AIL D'AUTOMNE EN SEC						Récolte				Plantation		
AIL DE PRINTEMPS EN SEC		Plantation (fin janvier à fin mai)				Récolte (juin à août)						
AIL EN VERT EN FRAIS					Récolte					Plantation		

La période de plantation doit être adaptée aux types variétaux (blanc, rose et violet) et plus particulièrement selon leur physiologie (dormance). Les plantations trop précoces sont favorables aux attaques de mouches et exposent d'avantage la culture au risque de gel. Une implantation légèrement plus tardive permet de raccourcir le cycle et de limiter les pressions adventices et/ou rouille.



Le tableau ci-dessous liste quelques variétés possibles à planter selon la date, la couleur des caïeux, leur précocité et leur conservation :

	COULEUR	VARIÉTÉ	CARACTERISTIQUES TECHNIQUES	 ATTENTION : l'état du sol à la plantation est également primordial. En effet la plantation en sol sec et motteux favorisera les attaques de <i>Penicillium</i>. Planter peu avant une pluie permettra un rappui du sol et fera également adhérer la terre aux caïeux. Un roulage après plantation peut également faciliter l'adhérence du sol mais en contrepartie favoriser la levée d'adventices.
AIL D'AUTOMNE EN SEC	Blanc	MESSIDROME	Précoce, conservation moyenne	
		THERMIDROME	Précoce, rustique adapté aux conditions froides et adapté bio. Conservation moyenne	
		MESSIDOR	Demi précoce très productif, conservation moyenne	
	Violet	GERMIDOUR	Productif, conservation faible et sensible rouille	
AIL DE PRINTEMPS EN SEC	Rose	VAYO	Demi précoce, conservation moyenne	
		FLAVOR	Très tardif, très productif	
	Blanc	JARDIROSE	Moyennement précoce, conservation élevée	
AIL EN VERT EN FRAIS	Rose	PRIMOR / SPRINT	Très précoce, faible conservation	



Epinard : quelques éléments techniques + variétales

La culture de l'épinard sous abris constitue un petit marché en comparaison de la salade mais représente une culture intéressante pour sa moindre sensibilité que la salade aux maladies et ravageurs. L'implantation peut se faire avec des plants en mottes « salade » (1 ou 2 graines/motte, durée pépinière proche de la salade), à la densité de 13 à 15 plants/m² (type salade), sur paillage PE ou biodégradable noir micro-perforé. Les mottes sont souvent posées, parfois enterrées : le fait d'enterrer les mottes entraîne un temps de plantation supérieure et n'induit pas forcément un meilleur rendement; les conditions de reprise sont cependant plus « confortables » et les plantes sont mieux « accrochées », ce qui évite de les déraciner lors de la coupe.

- Cette culture est généralement mise en place pour 2 ou 3 coupes
- Agronomiquement, la culture présente 2 caractéristiques importantes :
 - Fertilisation : beaucoup plus exigeante en azote que la salade. La fertilisation de fond devra assurer une fourniture minimale de 120-150u N
 - Irrigation (aspersion) : l'épinard demande des irrigations régulières, sans excès, car il est plus sensible que la salade à l'asphyxie racinaire qui provoque un jaunissement des feuilles (attention en sol lourd en période froide).

➤ La récolte : lors d'une coupe en feuilles, il est essentiel de ne pas couper les feuilles trop bas, afin de ne pas couper l'apex ce qui pourrait compromettre la repousse : l'idéal est de laisser une longueur idéale de 3 cm de pétioles. La récolte de l'épinard est très chronophage : elle est plus rapide en 1ère coupe qu'en 2ème coupe et 3ème coupe car il y a alors plus de feuilles jaunes et de morceaux de pétioles secs à retirer ; en dernière coupe, la récolte en pieds entiers est plus rapide et assure un rendement supérieur. La cadence de récolte et conditionnement est estimée à 20-25 kg/h : elle varie fortement selon le port des plantes, la qualité sanitaire, la présence de pétioles et feuilles jaunes à trier, et bien sûr selon le récolteur...

- Planning de culture :
 - Éviter les plantations trop précoces qui rentreront en concurrence avec les productions de plein-champs.
 - Période de récolte de mi-novembre à fin mars début avril selon la date de plantation
 - 2 à 3 coupes en feuilles (la dernière coupe pourra être réalisée en plantes entières).



Epinards sous-abris
Archives Photo CA58

Variété	Tolérance mildiou (Pe 1-20)	Société	Avantages	Défauts
Macarena F1	Pe 1-20	Syngenta	* complète mildiou, très bon rendement, feuillage assez brillant et foncé, port dressé facilitant la récolte	Pétioles trop longs et manque de références
Disko F1	Pe 1-7, 9-18, 20	Seminis	Bon niveau de résistance mildiou, bon rendement, port dressé facilitant la récolte	Feuillage vert moyen assez terne, manque de références
Nasua F1	Pe 1-20	Rijk Zwaan	* « complète » mildiou, assez bon rendement, feuillage foncé	Feuillage assez terne, port intermédiaire (récolte + difficile), manque de références
Eland F1	Pe 1-20	Rijk Zwaan	* « complète » mildiou, assez bon rendement, feuillage assez brillant,	Feuillage assez clair, port intermédiaire (récolte + difficile)
Salamender F1	Pe 1-20	Rijk Zwaan	* « complète » mildiou, assez bon rendement en 1ère coupe,feuilles brillantes et foncées, port dressé et longs pétioles assurant, récolte et conditionnement rapides	Comportement souvent décevant en 2ème coupe (jours courts) : manque de vigueur et de rendement, limbes en triangle, très lancéolés

Variétés abandonnées par les sociétés ou déconseillées : tolérances insuffisantes au mildiou et/ou défauts agronomiques (croissance lente en jours courts, port très bas, feuilles jaunes ...) : Meerkat F1 & Raccoon F1 (RZ) -**Regiment F1, Renegade F1**, Responter F1 & Revere F1 (Bejo) - Antalia F1 & Minkar F1 (Nunhems) – Harmonica F1 (Voltz) - SV 1714 F1 (Seminis)-**Palco F1 (Agrosemens) - Matador & Géant d'Hiver (populations, Agrosemens)**. La variété Nevada (Voltz) n'est proposée qu'en semences traitées donc non utilisable en AB



Patate douce : quelques éléments techniques récolte conservation

La récolte est en cours chez certains. Pour les autres, afin de connaître le bon stade prélever quelques tubercules dans la parcelle pour vérifier le calibre. Après la récolte, broyer et exporter la végétation hors de la parcelle.

La récolte se fait manuellement ou avec un soc de charrue ou une lame souleveuse en passant au ralenti. Le rendement est de 2 à 3 kg/m².

La conservation : après la récolte, placer les tubercules dans un endroit sec et aéré pour que la cicatrisation se fasse et que la peau durcisse :

- entre 15 jours et 1 mois
- à des températures de 25-28°C, les déterrer et les laisser sur place si plantation sous tunnel peut être un bon compromis
- en chambre chaude ou couche chaude,
- puis stocker dans un lieu à 12-14 °C et 60 à 70 % d'humidité.



Attention, même si ces paramètres sont bien respectés, certaines variétés notamment les violettes (Ex : OKINAWA, ...) semblent plus fragiles que d'autres (ex: BEAUREGAR) en conservation. Elles seront donc à vendre en priorité pour éviter de contaminer les lots.



INFORMATIONS



Actualisation de la réglementation sur les semences potagères

La réglementation sur l'utilisation des semences potagères en AB évolue régulièrement et de nouvelles restrictions entrent en vigueur. Pour les semences autorisées en AB, les espèces potagères sont classées en 2 catégories.

1er cas = les espèces HORS DEROGATION : les semences conventionnelles non traitées sont interdites pour une vingtaine d'espèces, hors autorisation exceptionnelle. Retrouvez ces espèces hors dérogation sur la liste présente sur : [semences-plants-biologiques](#)

2ème cas = les autres espèces potagères : les semences conventionnelles non traitées sont autorisées sur dérogation (si la variété choisie n'est pas ou plus disponible en semences biologiques). Cette demande doit être faite avant le semis sur : [semences-plants-biologiques](#)



Enquête dégâts oiseaux + petits mammifères

Les dégâts provoqués par les oiseaux ces dernières années étant de plus en plus dommageables sur les productions légumières, il paraît important de faire remonter un maximum d'informations et de données chiffrées. Merci de prendre un petit moment pour nous faire suivre les éléments sur les **4 dernières années, les dégâts occasionnés chez vous par les espèces suivantes** :

- ➡ pie
- ➡ corbeaux freux
- ➡ corneille noire
- ➡ dans une moindre mesure la fouine qui parfois peut venir grignoter des isolations,...

Cela concerne **TOUTES** les cultures, quelles soient sous-abris ou en plein-champs



Ici, dégâts d'oiseaux dans salades de plein-champs.

Photo archives CA58

Ces espèces sont classés comme susceptibles d'occasionner des dégâts mais cette classification peut être remis en cause dès 2026.

Il nous faut donc récupérer un max de données (surface, quantité, montant de perte estimés) via 2 options :

- ➡ saisie des infos dans notre plateforme
<https://info.nievre-chambre-agriculture.fr/emailing/51264/2373/emailing.aspx>
- ➡ Lien vers le mail envoyé en septembre OU directement vers la page de notre site internet
<https://nievre.chambres-agriculture.fr/sinformer/je-suis-agriculteur/outils-de-pilotage>
- ➡ Il vous est également possible de remplir la feuille jointe au mail et nous la renvoyer.
- ➡ Vous pouvez également me contacter au 06 85 04 15 03 pour qu'on y regarde ensemble.

SI VOUS AVEZ DES PHOTOS OU AUTRES JUSTIFICATIFS, NE PAS HÉSITER À NOUS LES TRANSFÉRER ÉGALEMENT. EN EFFET, CES ARRÊTÉS SONT DE PLUS EN PLUS CONTESTÉS. PLUS IL Y A D'ÉLÉMENTS DE "PREUVES", MIEUX CE SERA.

A nous renvoyer absolument avant le 31/10 !



Actualités réglementaires

AMM non renouvelée

- L'AMM du fongicide/bactéricide **Bouillie Macclesfield 80** commercialisé par Nufarm, à base de cuivre, n'a pas été renouvelée. L'Anses considère entre autres que les informations disponibles ne permettent pas de s'assurer de la performance des équipements de protection individuelle pour cette formulation de type poudre mouillable et qu'en conséquence, un risque d'effet nocif pour les opérateurs et les travailleurs lié à l'utilisation du produit ne peut être exclu.

Nouvelle spécialité commerciale

- UPL commercialise **SULFAR/COLPENN NEO/SOUFREBE NEO**, un fongicide/acaricide composé de 800 g/kg de soufre, produit de revente de Microthiol Special Disperss. De formulation WG (Granulé dispersable), le produit est autorisé sur vigne (acariens, érinose, excoriose, oïdiums), betterave industrielle et fourragère (maladies du feuillage), blé, orge, houblon, betterave potagère, artichaut, chicorées-production de racines, cucurbitacées à peau non comestible, épinard, salsifis, noisetier, pêcher-abricotier, manguiers, papayer, PPAMC, rosier, porte-graines de PPAMC, florales et potagères (oïdiums), cassissier, framboisier (phytoptes, oïdiums), cerisier, prunier (phytoptes), fruits à coque (acariens et phytoptes), fruits à pépins (phytopte du poirier, rugosité, oïdiums, tavelures), tomate-aubergine (acariens). Et ce, avec une ZNT aquatique de 5 m, et des ZNT arthropodes non-cibles et plantes non-cibles variables selon les usages.

PROagri

POUR VOUS. AUJOURD'HUI. ET DEMAIN

Les conseillers de la Chambre d'agriculture vous accompagnent

Contact bureau Nevers :

Tél : 03 86 93 40 30



facebook
GDA de la Nièvre

CONTACTEZ-NOUS : Pilotez en toute simplicité votre assolement



mes satimages



mes parcelles
l'accélérateur de performance

UN CONSEIL
PHYTOPHARMACEUTIQUE
NEUTRE ET OBJECTIF !
AGRÉÉ PAR LE MINISTÈRE
EN CHARGE DE
L'AGRICULTURE,
SOUS LE NUMÉRO
IF01762

Point Maraichage - 2025